

FOCUS

LA LIGNE DE DÉMARCATIION DANS LE CONFOLENTAIS



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Cette brochure sur la ligne de démarcation est la deuxième issue des cycles de visites du Pays d'art et d'histoire. Le service souhaite retranscrire ce qui a été vu et étudié au fil des années et des thématiques.

Lorsque le Pays d'art et d'histoire a proposé un cycle de visite sur la ligne de démarcation au printemps 2018, rien ne garantissait que le public serait au rendez-vous, surtout quand on aborde un élément invisible. Les visiteurs ont pourtant répondu présents et se sont montrés intéressés par cet élément de notre histoire. Curieux aussi de mieux cerner les conditions de vie des habitants dans ce contexte de guerre. Désireux enfin qu'une brochure synthétise l'intégralité du cycle de visite.

La ligne de démarcation a eu un impact fort sur le territoire. Elle a bouleversé la vie des habitants, brisé des trajectoires et des familles, révélé des destins aussi dans ce contexte si particulier de la Seconde Guerre Mondiale. Son histoire mérite donc d'être connue et transmise, à plus forte raison parce qu'elle n'a laissé aucune trace physique.

Ce document est donc la meilleure réponse à cet objectif et à votre demande !

Au-delà de l'aspect « conservation » des recherches effectuées par le service, cette brochure s'inscrit dans le projet mémoriel porté par la Communauté de communes de Charente Limousine. Soucieuse de valoriser et de porter à la connaissance de ses habitants cet héritage dans toute sa complexité, la Communauté de communes s'est associée à la Communauté de communes Porte Océane du Limousin pour développer un tourisme mémoriel raisonné, documenté et garant de vérités. Comme l'indiquait le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine M. Bouty dans l'édito de la brochure sur Gérard Dubois, « connaître le passé et comprendre le présent guident les hommes vers un nouvel horizon, pour une humanité affranchie des intolérances et des coups de boutoir négationnistes. »

Le Pays d'art et d'histoire continue d' étoffer ses éditions, pour encore et toujours témoigner de la richesse du patrimoine local.

Couverture

Jeunes gens de Champagne-Mouton devant l'ancienne barrière du poste français.

© Collection privée, tirée du livre de Christian Genet et Louis Moreau, *Les Deux Charentes sous l'Occupation et la Résistance*.

Conception graphique

DES SIGNES studio
Muchir Descloids 2015

Impression

IGE Edigraphic

LA LIGNE DE DÉMARCATIION : CRÉATION ET MISE EN PLACE

UN CONTEXTE PARTICULIER : LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La création de la ligne de démarcation est à replacer dans le contexte de la Seconde Guerre Mondiale.

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne attaque la Pologne en prétextant une agression du pays. Par le jeu des alliances, le 3 septembre 1939, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne. Cette déclaration de guerre entraîne en France la mobilisation de 4,5 millions d'hommes. Jusqu'au lancement de l'offensive allemande, le 10 mai 1940, il n'y a pas de réels combats. On nomme communément cette période la « drôle de guerre ». Le 10 mai 1940, l'Allemagne déclenche son offensive aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg. Le 13 mai 1940, Hitler lance une nouvelle offensive dans la zone de Sedan ; les troupes françaises ne peuvent contenir l'avancée allemande. Le 14 juin 1940, la Wehrmacht entre dans Paris. Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain, en tant que président du conseil, demande la fin de la guerre. À contrario, le général de Gaulle lance un appel à la résistance depuis Londres le 18 juin 1940. La déroute des armées alliées conduit à la signature de l'armistice le 22 juin 1940 dans la forêt de Rethondes. Cet armistice, dont les clauses sont sévères, implique le désarmement et la démobilisation des armées vaincues ainsi que le paiement d'un lourd tribut pour l'entretien des troupes occupantes. Il signe également, avec l'article 2, l'acte de naissance de la ligne de démarcation. En effet, les modalités de l'armistice imposent la séparation entre deux zones : une

zone non occupée, dite libre, sous l'autorité du gouvernement de Vichy et une zone occupée sous l'autorité de l'armée allemande. La zone occupée, qui représente les 3/5 du territoire, comprend notamment Paris, Bordeaux et Angoulême.

Dès le 25 juin 1940, la France est coupée en deux. La ligne de démarcation s'étend sur 1200 km, de la frontière espagnole à la frontière suisse. Les Allemands contrôlent la partie nord du territoire, incluant les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Cette division de la France leur assure le contrôle de grands axes de communication comme la RN10 et la ligne de chemin de fer Paris-Bordeaux. Au total, la ligne de démarcation traverse 13 départements : les Pyrénées Atlantiques, les Landes, la Gironde, la Dordogne, la Charente, la Vienne, l'Indre et Loire, le Loir et Cher, le Cher, l'Allier, la Saône et Loire, le Jura et l'Ain.

La création de la ligne répond à une stratégie militaire de l'Allemagne. En occupant seulement une partie du territoire français, elle préserve ses soldats et se laisse la possibilité de les déployer sur des fronts plus tendus, comme ce sera plus tard le cas en URSS (après juin 1941). Elle mise également sur la fidélité du gouvernement de Vichy, qui désire faire respecter l'armistice pour éviter tout conflit supplémentaire. L'image couramment employée pour décrire la situation est celle d'un « mors mis dans la bouche d'un cheval ». En fonction de la coopération locale, les règles relatives à cette ligne peuvent être durcies ou assouplies.



1. La ligne de démarcation sur le territoire français, de juin 1940 à mars 1943.

© Carte tirée de la brochure de l'ONACVG, sections Charente et Vienne.

2. Poste de contrôle de Chavagnac, commune de Cellefrouin, le long de la ligne de démarcation. Sur cette photo, on peut voir le type de panneau qui jalonnait la ligne, écrit en allemand et en français.

© José Délias.

LA LIGNE DE DÉMARICATION EN CHARENTE

Longue de 86 km, la ligne coupe de manière inégale la Charente. En effet, 350 communes du département se trouvent en zone occupée et 68 en zone non occupée. Elle coupe également 20 communes en deux : Pleuville, Benest, Saint-Coutant, Vieux-Cérier, Grand Madieu, Parzac, Saint-Claud, Cellefrouin, Saint-Mary, Les Pins, Rivières, La Rochefoucauld, Rancogne, Vilhonneur, Chazelles, Bouëx, Sers, Vouzan, Rougnac, Combiers. L'instauration de la ligne s'est accompagnée de la mise en place de postes de contrôle gérés par l'Allemagne (35) et par la France (38). Parmi ces postes de contrôle, six ont le statut de points de passage officiels : Vieux-Cérier, Parzac, Cellefrouin, Saint-Mary, Bouëx et La Rochefoucauld où on trouve deux points de passage. À noter que les non-frontaliers ont obligation de passer au point de La Rochefoucauld. Les communes traversées par la ligne ont vu leur organisation quotidienne fortement impactée. Ainsi, la partie de commune « séparée » de sa mairie était rattachée à une autre commune. Champagne-Mouton a par exemple récupéré une partie de Vieux-Cérier. Cette coupure administrative au niveau local se retrouve au niveau départemental. Ainsi, la sous-préfecture de Confolens, en zone non occupée, est rattachée à la préfecture de la Haute-Vienne. Ce nouveau découpage administratif fait partie des nombreuses perturbations que vont subir les habitants.

LA MATÉRIALISATION DE LA LIGNE DE DÉMARICATION

Contrairement à ce que laisse penser son nom, la ligne de démarcation n'est pas une ligne à proprement parler. Encore moins une barrière infranchissable. Elle se caractérise par une délimitation côté allemand et une délimitation côté français, les deux séparées par une zone tampon ou « no man's land ». Cette zone tampon fait en moyenne 500m de large, mais elle peut être modulée en fonction de la topographie ou des velléités des Allemands. À titre d'exemple, le cas de Loume sur la commune de Benest traduit un souhait des Allemands de faciliter la surveillance de la zone (ce cas sera développé ultérieurement).

Sur le terrain, la ligne se matérialise par l'installation de postes de contrôle à des endroits stratégiques : carrefours routiers, entrées de village, ponts, etc. Les postes de contrôle, qu'ils soient gérés par les Allemands ou les Français, sont organisés de la même manière. On y trouve une guérite pour servir d'abri à la sentinelle préposée au maniement de la barrière ; sur le talus opposé à la route une baraque en bois pour le contrôle des papiers ; une barrière mobile verticale en travers de la route avec des contrepoids ; des chevaux de frise posés en chicanes pour ralentir l'avancée des véhicules. Les seules différences d'un côté à l'autre résident dans les couleurs peintes sur la guérite et la barrière : noire – blanc – rouge côté allemand, bleu – blanc – rouge côté français. Ce sont les éléments les plus repérables de la ligne. En rase campagne, la ligne est matérialisée par



des piquets de section carrée, haut d'1m50, espacés de 100 à 500m. Côté allemand, la tête des piquets est noire, blanche et rouge ; côté français elle est bleue, blanche et rouge. Les piquets sont complétés par des pancartes noires et blanches avec les inscriptions « Ligne de démarcation » et « Défense de traverser » en allemand.

La zone tampon est particulièrement surveillée par des patrouilles armées. Mais les contraintes naturelles de terrain ne facilitent pas la tâche des patrouilles et les passeurs de ligne joueront un rôle important dans le passage de la zone occupée vers la zone non occupée. C'est ce qui justifie notamment des demandes répétées de matériel (armement, moto, etc) de la part des troupes en place.

Les postes de contrôle allemands sont d'abord tenus par des soldats de la Wehrmacht mais ils sont rapidement remplacés par des douaniers. Côté français, en Charente Limousine, les soldats du 30^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pieds (BCP) tiennent les postes de contrôle dans un premier temps. Au printemps 1941, ils sont remplacés dans certains secteurs par des douaniers des ports de l'Atlantique et de la Manche. Les rapports entre les douaniers et la population sont différents d'une zone à l'autre. Les douaniers allemands ont la réputation d'être très zélés, ce qui va entraîner des frictions avec la population en zone occupée. Cet acharnement dans le contrôle équivaut souvent aux yeux de la population locale à de l'intimidation ou de l'humiliation au quotidien. En zone non occupée,

les douaniers arrivent la plupart du temps accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Ils sont généralement logés chez l'habitant et utilisent leur temps libre pour aider les exploitants agricoles. Cette aide, si elle leur permet d'obtenir du ravitaillement, favorise les bonnes relations avec la population locale.

LA DISPARITION DE LA LIGNE DE DÉMARCATIION

La disparition de la ligne de démarcation est liée à l'invasion de l'Afrique du Nord. Le 8 novembre 1942, les troupes anglaises et américaines débarquent au Maroc et en Algérie, au cours de l'opération Torch. En réaction au débarquement allié, l'Allemagne déclenche l'opération Attila. Les troupes allemandes franchissent la ligne et envahissent la zone non occupée. Cette invasion implique de fait la disparition de la ligne de démarcation. On ne parle plus de zone occupée et non occupée, mais de zone nord et de zone sud. Les premiers postes français sont supprimés dès le 18 novembre 1942. Le 1^{er} mars 1943, la ligne de démarcation est officiellement ouverte et les laissez-passer (*ausweis*) sont abandonnés. Il faudra toutefois attendre le 27 juin 1944 pour que la ligne de démarcation disparaisse officiellement.

Bien que la ligne soit ouverte dès 1943, l'ancienne zone non occupée continue d'être administrée par la préfecture de la Haute-Vienne jusqu'à la libération de la Charente, au début du mois de septembre 1944.



1. Le poste de contrôle français de Saint-Martin-L'Ars dans la Vienne (86).

© B. Guyonnet, Communauté de communes de Vienne et Gartempe.

QUE RESTE-T-IL DE LA LIGNE AUJOURD'HUI ?

Il ne reste pas de trace physique de la ligne de démarcation sur notre secteur. En effet il s'agissait principalement d'éléments en bois ; ils ont donc été détruits à la suppression de la ligne. Certains éléments ont été récupérés par des particuliers, comme des panneaux. Les rares photos qui existent ont été prises après 1942, car avant cette date il était interdit de prendre des photos.

Bien que la ligne de démarcation soit un épisode compliqué et douloureux de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale, cette dernière ne doit pas disparaître des mémoires. C'est ce qui a incité l'ONAC section Charente à monter un projet de balisage de la ligne dans le département, concrétisé depuis 2010 par l'implantation de panneaux explicatifs. On les trouve dans toutes les communes traversées par la ligne de démarcation.

À côté de ce projet de l'ONAC, on peut signaler l'existence de sentiers de découverte consacrés en partie à la ligne de démarcation et aux maquis : le sentier du Frény à Saint-Coutant, le sentier de découverte de Cherves-Châtelars. S'il n'existe aucun vestige dans le Confolentais et en Charente Limousine, il faut se rendre dans le sud de la Vienne pour en trouver un. Ainsi, la commune de Saint-Martin-L'Ars a conservé le baraquement du poste français, construit en parpaings à côté du château.

Au-delà de la Charente, on peut signaler d'autres initiatives pour faire connaître la ligne de démarcation. En Saône-et-Loire, la commune de

Génélard a créé un centre d'interprétation de la ligne de démarcation en 2006 ; le chercheur Sébastien Joly s'est associé en 2010 aux Films du tilleul pour tourner un docu-fiction intitulé « La ligne de démarcation en Saône-et-Loire ». Plusieurs archives départementales, à l'image de celles des Landes, ont produit des expositions et autres documents de médiation sur la ligne de démarcation.

LES CONSÉQUENCES DE LA LIGNE DE DÉMARCATIION SUR LA VIE QUOTIDIENNE

Certes, la ligne de démarcation n'est pas une barrière étanche et infranchissable. Mais elle va fondamentalement bouleverser la vie quotidienne locale. Communication, transports, ravitaillement sont autant d'aspects impactés par la création de la ligne de démarcation.

LE FRANCHISSEMENT DE LA LIGNE OU LE CASSE-TÊTE DU LAISSEZ-PASSER

Le franchissement de la ligne ne peut se faire que sur présentation d'une carte d'identité et d'un laissez-passer, ou *ausweis*. Pour obtenir un laissez-passer, il faut déposer à la *Kommandantur* du secteur (en Charente Limousine, la *Kreiskommandatur* de La Rochefoucauld) un dossier avec photos d'identité, certificat de domiciliation et motif de la demande. Déposer un dossier complet ne garantit pas d'obtenir l'*ausweis* demandé. La *Kommandantur* peut rejeter la demande sans raison apparente, sur avis de la *Kommandantur* locale ou de la brigade de gendarmerie ; elle peut même interdire la traversée de la ligne. En fonction du motif de la demande et du statut du demandeur, il existe différents types d'*ausweis*. Sans faire une liste exhaustive, on peut distinguer plusieurs catégories d'*ausweis*.

Pour les frontaliers dont la profession nécessite de franchir fréquemment la ligne, la *Kommandantur* délivre un *ausweis* blanc renouvelable. Les personnes concernées sont la plupart du temps des agriculteurs, des artisans ou encore des laitiers. Cet *ausweis* permet de circuler jusqu'à 10 km de part et d'autre de la ligne.

Pour les enfants scolarisés et les agriculteurs dont la propriété est coupée par la ligne, il existe un *ausweis* vert, valable pour plusieurs passages. On imagine aisément la difficulté de travailler pour les exploitants concernés. C'est ce qui explique sans doute que ces personnes sont de moins en moins contrôlés au fil du temps.

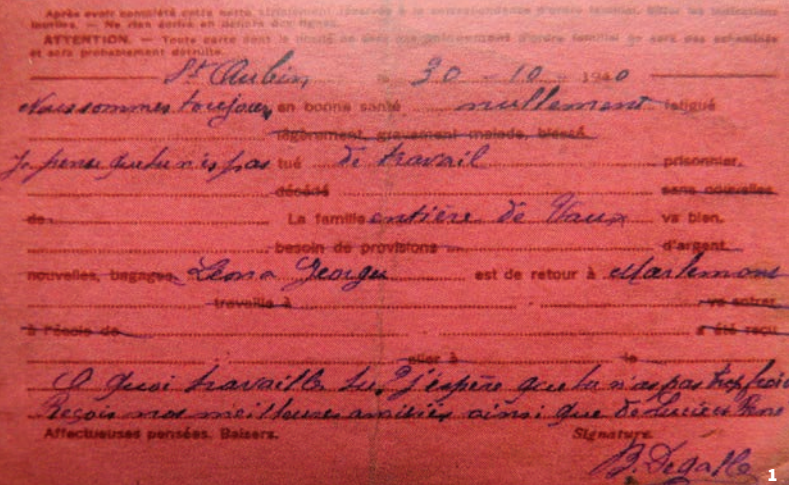
La *Kommandantur* distingue une catégorie particulière : les « privilégiés ». Cette catégorie concerne notamment les fonctionnaires munis d'un ordre de mission, les officiers de l'armée et leurs familles, les étudiants et les professeurs d'université et des grandes écoles. Selon le besoin on leur délivre un *ausweis* jaune (un voyage) ou vert (plusieurs voyages).

Certaines catégories comme les ministres du gouvernement de Vichy, les autorités préfectorales, les juges, les médecins, les policiers ou les chefs d'entreprise ayant des usines dans les deux zones peuvent obtenir des *ausweis* permanents.

Quelle que ce soit la nature des *ausweis*, leurs détenteurs sont très « recherchés » par les réseaux clandestins, pour la transmission du courrier entre autre.

Ceux qui n'arrivent pas à obtenir le précieux document se tournent vers d'autres solutions. Ainsi, certains maires délivrent de fausses cartes d'identité et de faux certificats de travail à ceux qui veulent se réfugier en zone non occupée.

Certains employés de sous-préfectures subtilisent également des tampons. Les contraintes pour obtenir un *ausweis* entraînent l'accroissement des franchissements clandestins ; ce volet fera l'objet d'un chapitre.



1. Verso d'une carte interzone.

© Illustration tirée de la brochure de l'ONACVG, sections Charente et Vienne, collection Chr. Richard.

2. Exemple de carte d'alimentation délivrée à la population. Notons que cette carte a été délivrée en 1946, preuve que le rationnement s'est prolongé plusieurs années après la fin de la guerre.

© Document fourni par la fille de M^{me} Dubreuil, commune de Vieux Cérès.

LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET LA QUESTION ÉPINEUSE DU RAVITAILEMENT

La mise en place de la ligne de démarcation coupe les flux commerciaux entre la zone occupée et la zone non occupée. Le découpage de la France ne présente pas qu'un intérêt militaire pour l'Allemagne. Une observation attentive prouve que l'Allemagne a pris le contrôle de régions agricoles et industrielles, et donc de leurs productions.

Face à cette situation, les entreprises s'inquiètent de ne pas pouvoir obtenir les matériaux ou matières premières dont elles ont besoin pour fonctionner ; de ne pas pouvoir vendre et exporter leurs produits également.

De manière générale, les échanges de la zone non occupée vers la zone occupée sont plutôt simples ; mais la réciproque n'est pas vraie.

Ces restrictions de circulation favorisent l'apparition de pénuries, notamment alimentaires. Les personnes vivant en zone occupée manquent d'huile, de vin, de fruits et légumes, de foin, de vêtements ou encore de chaussures. Pour ce qui concerne les habitants de la zone non occupée, la pénurie touche le blé, le sucre, les pommes de terre, les graines, l'avoine, le charbon, les produits industriels.

L'effet de pénurie est renforcé par l'application de la convention d'armistice. En effet, l'article 18 instaure le versement par la France de 400 millions de francs par jour, soit 146 milliards par an, pour l'entretien des troupes. Ces versements s'accompagnent de réquisitions sur les produits

alimentaires et manufacturiers. Si on dépouille les statistiques du Ravitaillement général de la Charente, on constate qu'entre juin 1940 et août 1944, la Charente occupée a dû fournir 18 047 tonnes de viande, 918 tonnes de beurre, 173 tonnes de fromage ou encore 193 000 litres de lait. Même les métaux non ferreux (cuivre, plomb, zinc, etc) ont été récupérés pour être fondus et transformés en matériel de guerre.

Pour pallier ces différentes pénuries, le gouvernement de Vichy applique des mesures de rationnement à partir d'octobre 1940. Il crée un ministère du ravitaillement et met en place des cartes et tickets de rationnement. Il faut présenter sa carte d'alimentation et des tickets de rationnement pour acheter du pain, du sucre, du café, de la viande ou du savon. Tous les produits sont concernés. On peut noter que le rationnement s'est prolongé après 1945, le temps que l'activité économique redémarre.

Tout ceci favorise le marché noir ; à côté de cela les commerçants sont tenus de se conformer aux prix officiels.

DES COMMUNICATIONS ENTRAVÉES

Dès 1940, les Allemands ont instauré des restrictions sur les communications télégraphiques et téléphoniques, de la zone occupée vers la zone non occupée. Il en va de même des transferts de fonds et de la circulation des journaux. Par ailleurs, la presse est censurée. Pendant quelques mois en 1940, le trafic postal est interdit entre les deux zones avant d'être remis en place à la fin du moins de septembre

AUSWEIS FÜR DEN KLEINEN GRENZVERKEHR AN DER DEMARKATIONS-LINIE
Nr. 1/883
 Laissez-passer pour franchir la ligne de démarcation (à distance limitée)
 Grenzübergang nur bei Champagne-Monten-Ailons
 Point frontière obligatoire
 Zweck des Grenzüberttritts **Handarbeiten bei Genest**
 Motif du passage
 Name **Dubreuil**, Vorname **Louise**
 Nach
 Geburtstag **10.10.09** Geburtsort **St. Coutant**
 Date de naissance
 Wohnort **St. Coutant** Département **Cher**
 Domicile
 Beruf **Büchsenmacher** Staatsangehörigkeit **Frz**
 Profession
 Nationalität
 Dieser Ausweis ist nicht übertragbar.
 Validité jusqu'au **14.8.42**
 La Rochefoucauld, den **14.5.42**
 DER KREISKOMMANDANT
 a. H.
 Oberleutnant
 (Dienststempel)

1. Un *ausweis* se compose de deux volets : un volet « motif de passage » et un volet « signalement ». Ici, le volet « motif de passage » de l'*ausweis* de M^{me} Louise Dubreuil. Le document est bilingue, avec comme langue principale l'allemand.

© Document fourni par la fille de M^{me} Dubreuil, commune de Vieux Cériér.

clandestins.

Si les franchissements illégaux concernent au départ le passage de courrier, ils touchent également le marché noir et les personnes. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les passeurs de ligne. Les passeurs se chargent de repérer les endroits appropriés pour faire passer les gens de la zone occupée vers la zone non occupée. Les haies, les bois, les hameaux et les fermes isolées sont autant de cachettes à exploiter pour les passages clandestins.

Dans sa brochure sur la ligne de démarcation, l'Office National des Anciens Combattants a identifié six motifs de franchissement clandestin. Les motifs raciaux et politiques sont les plus fréquents. Mais on peut aussi relever parmi les motifs invoqués la recherche d'un refuge, le fait de rejoindre sa famille pour un événement du type mariage ou décès, le motif économique ou simplement l'envie de braver l'interdit.

Ceux qui franchissent la ligne courent pourtant de gros risques : l'emprisonnement, les travaux forcés, voire la mort. Depuis septembre 1940, les sentinelles ont pour consigne de tirer sans sommation sur toute personne tentant de franchir la ligne. Des panneaux stipulent également que des mines sont installées le long de la ligne. Précisons que ces installations n'ont jamais été prouvées ; il est plutôt question ici de dissuader les contrevenants.

Ces risques encourus n'ont toutefois pas dissuadé les nombreuses personnes qui ont traversé la ligne, et leurs aides sur le terrain. Il n'est pas possible de faire un recensement exhaustif des passeurs de ligne. D'autant que

nombre d'habitants ont participé, à leur échelle, à la solidarité pour faire passer la ligne.

Si la majorité a agi par altruisme, il faut garder à l'esprit qu'une minorité a malheureusement fait un commerce crapuleux de cette activité.

UNE CONSÉQUENCE IMPRÉVUE : LA GENÈSE DES MAQUIS

La ligne de démarcation facilite le travail de mouvements de résistance. La zone non occupée offre à ces mouvements la sécurité pour leurs préparatifs jusqu'au 11 novembre 1942. Les maquis n'apparaissent réellement qu'à la fin 1943 - début 1944, après la mise en place du Service de Travail Obligatoire (STO).

Il y a eu plusieurs mouvements de résistance en Charente Limousine (Bir Hacheim, Armée secrète - gaulliste, maquis de Brigueuil, FTP - communiste) mais, dans le cadre de ce cycle de visite, nous nous sommes intéressés à un mouvement en particulier : celui de Foch.

LES EFFETS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE DANS LE CONFOLENTAIS

Dans le Confolentais, les effets de la guerre se font rapidement sentir, mais pas sous la forme de combats. Les Allemands occupent Charroux, Saint-Martin-l'Ars, Usson-du-Poitou, Benest, Champagne-Mouton et Chasseneuil-sur-Bonnieure avant le 25 juin 1940. Sur leur passage, ils désarment les Français et font environ 30 000 prisonniers. Cette conquête rapide va de pair avec la débâcle de l'armée française. Ainsi, une vingtaine de régiments ou groupes passent à Confolens dans le courant du mois de juin. Quels sont donc les effets de la guerre dans le Confolentais ?

LES FLUX SUCCESSIFS DE RÉFUGIÉS

Dès le 1^{er} septembre 1939, les autorités françaises évacuent les populations civiles proches de la frontière allemande. Les premiers trains de réfugiés arrivent à Angoulême le 4 septembre. La Charente fait partie des territoires d'accueil massif, avec environ 83 000 réfugiés dans le département.

Cet afflux de réfugiés n'est pas sans conséquence sur la vie des charentais. Nombre d'entre eux ne maîtrisent pas le français et parlent l'allemand ou un dialecte local. La population locale a besoin de temps pour accepter et comprendre ces nouveaux habitants, et certains maires doivent leur rappeler qu'ils sont également français. Toutefois, l'attitude générale est plutôt tournée vers la générosité et le soutien, avec la création de plusieurs comités de secours aux réfugiés.

Ainsi, en septembre 1939, Confolens voit arriver environ 500 réfugiés mosellans originaires de

Bitche. D'autres villes et villages des environs accueillent des réfugiés à l'image de Chasseneuil-sur-Bonnieure qui reçoit des réfugiés de Sarreguemines. On essaye de loger tout le monde dans les meilleures conditions possibles, mais les logements susceptibles de les accueillir sont peu nombreux et parfois en mauvais état. Ils sont obligés de vivre nombreux dans des espaces aussi réduits que spartiates. Pour les aider, les habitants font des dons de linge, de meubles ou d'autres objets contribuant à améliorer leur quotidien. Il est difficile d'évaluer précisément le nombre de réfugiés issus de cette première vague. Certains ne resteront que quelques jours en transit avant de partir vers d'autres départements et les registres restent parcellaires.

Cette première vague de réfugiés est à peine « absorbée » qu'une seconde vague déferle. Fin mai 1940, le territoire voit arriver les premiers réfugiés du nord de la France et de Belgique qui fuient l'offensive allemande. Cette deuxième vague est composée d'un mélange de plusieurs nationalités et religions. Parmi les nationalités représentées figurent des Néerlandais, des Allemands, des Suisses, des Polonais, des Russes ou encore des Grecs. Le territoire a beaucoup de mal à héberger et ravitailler ces nouveaux arrivants, quand on sait les difficultés rencontrées en 1939 avec les réfugiés alsaciens et mosellans. Cet afflux entraîne une pénurie d'eau potable et des soucis d'hygiène publique. Entre les bas-côtés encombrés de voitures, l'accumulation d'ordures et l'occupation en urgence des jardins publics et du cimetière, Confolens a beaucoup de



1 et 2. Exemple de manifestation organisée par la Légion Française des Combattants (LFC) à Confolens : le serment du légionnaire sur la place de l'Hôtel de ville le 5 juillet 1941.

Photo 1 : Sur le mur des halles apparaissent ces phrases : un seul chef Pétain / un seul but la France / un seul moyen la Légion.

Photo 2 : Le général Laure salue les drapeaux.

© Photos prises par le photographe Pierre Aubineau, réfugié lorrain résidant à Chabanais durant le conflit. Collection privée.

choses à gérer. À cela s'ajoute le nombre important de malades et de femmes enceintes. La consultation des registres prouve qu'entre mai et juillet 1940, les réfugiés représentent le quart des décès. Un tel pourcentage prouve les conditions d'existence difficiles des réfugiés. Pour pallier ces conditions déplorables, plusieurs centres d'accueil voient le jour à Confolens : près de la gare, à l'ancien café Commin par exemple. Pour cette vague aussi, il est difficile d'avoir un décompte précis. On estime que Confolens a vu passer en juin 1940 environ 4 500 personnes, dont un cinquième d'enfants. Cette estimation s'appuie sur les inscriptions faites en mairie. Quand on sait que beaucoup n'ont pas fait de démarches, et en extrapolant sur les communes alentour et les gens de passage, on estime que plusieurs dizaines de milliers de personnes ont transité sur le territoire en juin 1940.

Une fois l'armistice signé, les Allemands favorisent le retour des réfugiés chez eux, aussi bien de la première vague que de la deuxième. Beaucoup reprennent la route, ou du moins tentent de le faire, pour rentrer chez eux. Ils sont en effet confrontés aux pénuries de carburant ou aux difficultés de circulation. Ces retours vont donc s'échelonner dans le temps. Certains font le choix de participer à la vie locale, notamment sportive, ou même de s'installer dans le Confolentais. Ces installations définitives expliquent l'apparition de nom de familles à consonance alsacienne ou belge.

Tant que la ligne de démarcation existe, elle génère des flux et des regroupements de réfugiés dans les villages proches de la ligne. Ces regroupements concernent notamment des juifs qui cherchent à passer en zone non occupée pour échapper aux lois raciales, par Pleuville, Alloue ou Chasseneuil. En 1942, on recense à peu près 400 juifs à Confolens, 200 à Chabanais. La situation se dégrade au fil du temps. Ainsi, des tirs allemands contre les réfugiés sont signalés en mai 1942. De plus, les arrivées massives de clandestins saturent les services de police chargés de les recenser et de les « rediriger ». Dans la région de Confolens, les hommes en âge de travailler sont dirigés vers le Groupement de Travailleurs Étrangers de Saillat ; les hommes juifs vers le camp de Nexon. Les femmes et les enfants restent dans un premier temps à Confolens avant d'être transférés au camp de Douadic dans l'Indre. C'est ce qui motivera sans doute un projet de camp d'internement dans le Confolentais ; mais il ne verra jamais le jour en raison de la proximité de la ligne de démarcation. Les arrivées massives de réfugiés sont également synonymes d'un malaise social. D'une part, elles stimulent le marché noir, source de tensions au sein de la population. D'autre part, la révélation des persécutions antisémites en zone occupée crée une scission chez les Confolentais, entre ceux qui les valident et ceux qui les dénoncent. On sait grâce aux recherches menées sur le secteur que les autorités de Confolens répugnent à livrer les noms des israélites français. De même, les juifs belges et néerlandais ont été « relativement épargnés » par rapport aux juifs



polonais et allemands. Cela n'a toutefois pas empêché plusieurs rafles localement, notamment le 26 août 1942 et le 28 février 1943.

LA PORTÉE DU DISCOURS PATRIOTIQUE PUIS VICHYSTE ET/OU COLLABORATIONNISTE

À la mise en place de la ligne de démarcation, le nord Charente voit le déploiement du 30^e Bataillon de Chasseurs à Pied (BCP). Les cantonnements du bataillon sont dispersés autour de Saint-Laurent-de-Céris, où est établi le PC, jusqu'à Chasseneuil-sur-Bonnieure et Confolens où leurs baraquements sont à la Tulette. Le bataillon se compose d'environ 1 000 hommes et sa raison d'être est de constituer une force de couverture et de « retardement ». Pendant tout le temps de sa présence dans le Confolentais, le 30^e BCP cultive la flamme patriotique et fait de nombreuses apparitions publiques, comme des concerts de la fanfare de l'unité. Par ses entraînements, et ses travaux d'intérêt public, le 30^e BCP vient aussi rythmer le quotidien des Confolentais et ce jusqu'à sa dissolution fin novembre 1942.

Au-delà de ce discours « simplement » patriotique, on peut aussi identifier un discours vichyste sur le territoire. Dans le Confolentais ce discours est porté par les sections locales de la Légion Française des Combattants (LFC). Cette organisation est créée par le régime de Vichy le 29 août 1940. Limitée à la zone non occupée, la LFC regroupe l'ensemble des associations des anciens combattants, principalement celles du premier

conflit mondial. Pour sa part, la section charentaise voit le jour le 26 janvier 1941. Investie de la mission de régénérer la Nation en portant les valeurs du régime de Vichy, la LFC participe à de nombreuses manifestations publiques : fêtes des mères (officialisée par le gouvernement de Vichy en 1941), de Jeanne d'Arc, d'anniversaire de la légion, etc. Ces fêtes publiques sont autant d'occasion de promouvoir le discours vichyste au sein de la population confolentaise. Si leur impact reste difficilement quantifiable, ces fêtes viennent scander la vie quotidienne et apporter leur lot de « distractions ».

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de faire la part des choses entre un discours porteur des valeurs du régime et une action pleinement collaborationniste. La LFC en tant que telle n'est pas identifiée comme un organe collaborationniste. D'ailleurs, l'invasion de la zone non occupée a entraîné des démissions massives au sein de la LFC. Pourtant, force est de constater qu'elle sera le berceau du service d'ordre légionnaire (SOL), créé au début de l'année 1942 et qui débouche sur la création de la milice française le 30 janvier 1943.

Ainsi, dans le Confolentais, la collaboration a principalement été milicienne. L'un des chefs locaux est Roger Sauvanet, propriétaire de la villa Val Rocas à Confolens. Citons également Émile Dilly, premier responsable départemental, et Robert Du Maroussem. Confolens est le centre charentais de la milice, qui est d'abord créée dans l'ancienne zone non occupée. Son siège se trouve le long de l'ancienne Grand Rue (actuelle



1. Le régiment Foch en campagne, à priori sur le front de Royan - La Rochelle ; à gauche Albert René.

© Amicale du Maquis Foch.

2. Portrait de Maurice Gary.

© Reproduction Benoît Savy.

3. Groupe de maquisards à la Grange, commune d'Alloue.

© Photo tirée du livre de M^r et M^{me} Bessaguet, *Ohé saboteurs ! L'épopée des humbles.*

rue du Maquis Foch), avec une sortie sur la rue Bournadour. La « trentaine » de Confolens est rattachée à Limoges puis à Poitiers en 1944.

On compte cinq « trentaines » en Charente : Chabonais, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Confolens, Montbron et Roumazières. Et la revue Combats, journal de milice, compte plus d'une centaine de lecteurs charentais en 1943. L'apparition de tracts anti-légion ou gaullistes à partir de l'été 1943 montre que la parole collaborationniste n'est ni commune, ni globalement acceptée. Quand on ajoute à cela l'arrestation et la déportation de résistants en décembre 1943, on comprend que les habitants ont certes peur pour leurs familles et eux-mêmes mais ne suivent pas pour autant en bloc la milice.

LA LIGNE DE DÉMARCATIION, TERREAU DES FUTURS MAQUIS CHARENTAIS LIMOUSINS

Comme évoqué précédemment, la ligne de démarcation a favorisé les mouvements de résistance. La Charente Limousine est le berceau de plusieurs mouvements importants : Foch, Bir Hacheim, Bernard (FTP - château de Pressac), Brigueuil. Elle abrite également à Pleuville deux branches du mouvement civraisien : Renard ou Bernard (D3) et RAF (D4). Cependant, il apparaît clair que les maquis ne se forment véritablement qu'à la fin de l'année 1943, après la disparition de la ligne de démarcation et la mise en place du Service de Travail Obligatoire (STO). C'est ce qu'analyse Joël Giraud pour Foch dans son ouvrage sur Confolens pendant la Seconde Guerre Mondiale. Une fois structurés et pleinement actifs, les maquis vont se lancer à la

fin de 1944 dans les grands combats de la Libération.

Pour ce qui concerne la zone confolentaise et le lien avec la ligne, le maquis principalement concerné est le maquis Foch. Il résulte de la réunion de quatre groupes du Nord Charente, constitués autour de Confolens (Gary, Stivil), Champagne-Mouton (Pascal, Pasquet), Ruffec (Degua, Pinaud, Cottu, Lavaud), Nanteuil - Aunac (Coutant). À titre d'exemple, la branche de Confolens a été fondée par Maurice Gary, chef de gare à Confolens. En 1940, il commence par cacher des armes retrouvées dans un wagon. Puis il organise des rencontres avec ses amis à son domicile. Enfin le groupe met au point des actions de sabotage et de propagande anti-allemande. À partir de 1943, le groupe est alimenté par des jeunes qui veulent échapper au STO. Au fil du temps, d'autres poches liées à ce groupe se constituent dans les alentours.

Plusieurs bases sont ainsi identifiées : à Alloue - Vérine, La Grange du Beau, Lhoumède ; à Ambernac - l'Allemandie ; à Saint-Coutant - Fontcreuse. Ces bases sont approvisionnées grâce aux parachutages alliés. Tous ces groupes cumulés représentent au printemps 1944 plusieurs centaines de personnes.

Le groupe de Confolens est ébranlé à la fin de l'année 1943 après l'arrestation de plusieurs de ses membres : d'abord Louis Delage et Alcide Pautrot le 7 décembre, puis André Stivil, Christian Bachmann, Gaston Jacottin, Marcel Lachaize, Pierre Lévêque, Muller, Ruzika, Pecquerie le 13 décembre.



L'été 1944 marque l'acte de naissance officiel du maquis Foch, issu de la fusion des différentes unités combattantes, soit environ 2 500 hommes. Après le débarquement allié en Normandie, le maquis Foch multiplie les actes de sabotage pour ralentir l'acheminement des renforts allemands vers la côte Atlantique. Pour ce faire, il adopte la technique du harcèlement et de la guérilla. Ainsi, de petits groupes mobiles montent des opérations commando. En représailles, les Allemands s'attaquent à la population accusée de soutenir le maquis. C'est ce qui explique l'enchaînement rapide de plusieurs événements. Ainsi, le 18 juin 1944, les bases du maquis Foch vers Alloue sont attaquées. Le 13 juillet 1944, un groupe attaque un camion allemand ; au cours de cette attaque, le commandant Gary est blessé. Le 27 juillet 1944, un détachement du maquis Foch et une colonne allemande s'affrontent à Ambernac, faisant cinq victimes au sein du maquis Foch : René Beaulieu, Juan Barthomeu, Marc Blanchet, Jean Gary (fils du commandant Gary) et Jean Léonard. Figure aussi parmi les victimes Joseph Ferreira, jeune FTP venu en renfort. Le 15 août 1944, un camion allemand est attaqué à la gare des lapins à Hiesse. Les 25 et 26 août 1944, un commando du maquis Foch attaque un convoi allemand sur la nationale 10. Enfin, début septembre 1944, le maquis participe à la libération de Ruffec.

À cette date, le maquis Foch se transforme en une organisation FFI et devient le régiment Foch. Ce dernier est intégré aux armées de la libération. À

la fin de l'année 1944, le régiment Foch participe à l'assaut du front de Royan - La Rochelle. Le Gué d'Alleret fait partie de cette dernière bataille régulière à laquelle vont participer les unités de résistance charentaises sous le commandement unifié du Général de Laminat. Enfin le régiment Foch contribue à la libération de la poche de Royan (avril 1945).

Aujourd'hui, la mémoire du maquis Foch est portée par l'Amicale du maquis Foch et sympathisants. Elle opère sur le secteur Confolens - Champagne-Mouton - Ambernac. En Charente Limousine, elle cohabite avec deux associations : l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR) sur le secteur de Chabonais et l'Amicale pour la mémoire du maquis Bir Hacheim sur le secteur Chasseneuil-sur-Bonnieure - Cherves-Châtelars.

Photo du haut

Photo prise lors de la visite
sur la ligne de démarcation
à Vieux-Cérier le 27 mai
2018.

© CCCL.

Photo du bas

Défilé de commémoration
du 3 août 1945 à Pleuville.
© Archives municipales de
Pleuville.



LA LIGNE DE DÉMARCATIION DANS LE CONFOLENTAIS ... UN VILLAGE / UN CONTEXTE

Si les chapitres précédents nous ont permis de cerner les effets de la ligne de démarcation de manière générale, ce chapitre va s'intéresser aux communes traversées par la ligne dans le Confolentais et/ou traitées pendant notre cycle de visite 2018.

PLEUVILLE, PORTE D'ENTRÉE DE LA LIGNE DE DÉMARCATIION EN CHARENTE ET EN CONFOLENTAIS

Au déclenchement de la guerre et jusqu'à l'armistice, Pleuville voit débarquer des militaires en déroute et des réfugiés. Certains arrivent avec des chars, qui seront d'ailleurs sabotés sur place pour empêcher les Allemands de les récupérer. Un ouvrage sur la période relate l'anecdote d'un colonel - disparu depuis la Somme - qui retrouve son unité à Pleuville et distribue la croix de guerre à ses soldats. Ces mêmes soldats ont souhaité rester en uniformes et attendre les Allemands pour être démobilisés, contre l'avis des habitants. Mal leur en a pris car ils ont été faits prisonniers.

Ainsi, les Allemands arrivent sur Pleuville le 22 ou le 23 juin 1940, au moment de l'armistice. Ils restent dans le bourg 3 ou 4 jours et achètent tout ce qu'ils peuvent trouver. Puis ils se retirent au carrefour de la route de Châtain, à côté du cimetière, où passe la ligne de démarcation.

Depuis la Vienne, la ligne pénètre en Charente au lieu-dit La Petite Motte. C'est dans ce lieu-dit que se trouve le premier poste allemand, à la jonction de la RN148 et de la D314. Les Allemands établissent la *Kommandantur* au château de la

Grolière. Le chef-lieu se trouve en zone non occupée, à l'exception du cimetière qui se trouve dans le no man's land. Sur ce secteur, le poste français est côté bourg, à environ 200m du poste allemand situé au Bois de la Vallée. La commune alloue d'ailleurs 2 000 francs pour l'électrification de ce poste le 22 décembre 1940. Des sources en Vienne nous apprennent que les baraquements de Pleuville ont été construits par l'entreprise Couturier de Lussac-les-Châteaux.

Les cahiers de délibération signalent des bouleversements dans les correspondances postales et d'autobus. Le 2 mars 1941, les courriers de Pleuville arrivent à Alloué. Cela oblige le facteur à porter le courrier à Alloué tous les matins et à rapporter les lettres et les colis des prisonniers. Quand on sait que les colis sont nombreux et qu'ils peuvent peser de 60 à 80 kg, on imagine la pénibilité pour le facteur qui doit parcourir 20 km aller-retour en vélo. La mairie demande également la remise en place de la ligne d'autobus Citram sur la commune.

Plusieurs actions de résistance sont connues sur la commune durant cette période. Les passeurs de ligne peuvent s'appuyer sur les zones boisées présentes dans le secteur, à l'image du bois de la Petite Motte, de la Toucherie, du Taillis ou des Baisses. L'un des passeurs connus est André Raffoux. Il est aussi possible de s'appuyer sur les agriculteurs, les femmes qui vont laver leur linge à la fontaine de la Courcelle ou les enfants qui se rendent à l'école et qui glissent des courriers dans les guidons de leur vélo.



1. Les trois membres de la mission IAN : John Gildee, Louis Bourgoïn et Yves Delorme (pseudo).

© Archives municipales de Pleuville.

2. Emplacement d'une des plaques commémoratives du 3 août 1944 à Pleuville.

© CCCL.

3. Illustration sur carte IGN de la modification du tracé au niveau de Loume, commune de Benest.

© Reproduction CCCL.

4. Implantation du panneau commémoratif de l'ONAC section Charente à la sortie de Loume, en direction du bourg.

© CCCL.

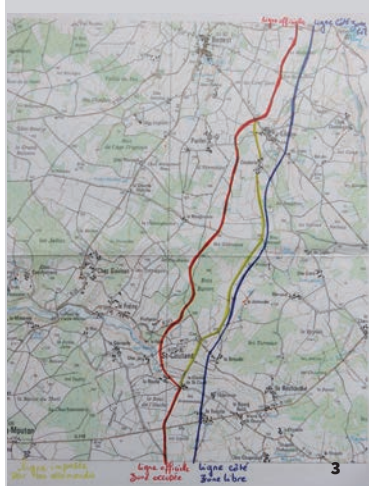
Le premier pleuvillois arrêté est Edmond Courtois, boulanger, en 1940 pour transport de sel. La boulangerie était en zone non occupée et l'approvisionnement en sel se faisait dans l'épicerie de M. Rouffaud en zone occupée. En 1941, Annette Colin, Élise Migaud et Marie Gallois sont arrêtées pour passage de lettres et emprisonnées à Poitiers.

Pleuville connaît un évènement tragique le 3 août 1944. Il est en partie lié à la présence d'une branche du maquis civilaisien, le maquis RAF ou D4. Cette branche est basée à la ferme des Écures et dirigée par André Raffoux, le même qui exerce une activité de passeur.

Il est également lié à la commission interalliée IAN. La mission IAN est une des 94 équipes de l'opération Jedburgh. Cette opération menée par les troupes alliées visent à coordonner les actions des maquis pour empêcher les troupes allemandes de rejoindre la côte Atlantique. Les membres de Jedburgh sont répartis en équipes de trois hommes. Les équipes sont parachutées entre juin et septembre 1944. Ainsi, les hommes de la mission IAN sont parachutés près de Lussac-les-Châteaux dans la nuit du 20 au 21 juin 1944. Elle est composée du major américain John Gildee, du capitaine français Alexandre Desfarges (pseudonyme Yves Delorme) et du sergent canadien Louis Bourgoïn. Cette équipe rentre en contact avec le maquis RAF et circule sur le secteur de Pleuville en juillet et août 1944. Le 3 août 1944, la mission IAN et des hommes du maquis RAF rencontrent une colonne allemande dans le bourg. Cette rencontre donne lieu à un

affrontement qui se conclut par la mort de Louis Bourgoïn et du chauffeur Ernest Mandinaud. À l'issue de cet affrontement, les Allemands envahissent le village, pillent et incendient les maisons. Cet incendie cause la destruction complète de 17 maisons localisées le long de la rue principale, entre la mairie et l'église. Puis la colonne prend la direction des Écures. Les bâtiments sont incendiés et deux personnes tuées. Si on connaît les pertes côté Français, les pertes côté Allemand ne sont pas connues. Les pansements et tissus ensanglantés retrouvés dans la seule grange restée intacte aux Écures confirment la présence de blessés, à minima. Pleuville n'est malheureusement pas le seul fait d'armes sanglant de cette colonne allemande. Elle se rend au Vigeant le 4 août et commet d'autres exactions, entraînant la mort de 22 civils et 18 résistants.

Le 13 août 1944, la municipalité lance une collecte au profit des sinistrés. Consciente du caractère extrême de cet évènement, elle délibère le 8 juillet 1945 pour être reconnue commune sinistrée. Sa requête aboutit puisqu'elle est reconnue commune sinistrée à la fin des années 1940. Elle bénéficie à ce titre du Plan National de Reconstruction mis en place par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). Pleuville est décorée de la croix de guerre - bronze le 11 novembre 1948.



BENEST, UN EXEMPLE DE COMMUNE AU CŒUR DU NO MAN'S LAND

Depuis le Nord-Ouest, Benest est la deuxième commune de Charente traversée par la ligne de démarcation. Le tracé de la ligne crée une situation atypique puisque Benest voit deux lieux-dits importants positionnés dans le no man's land : Loume et Couderle. Le cas est d'autant plus épineux pour Loume qui abrite la gare, sur la ligne de chemin de fer du Petit Mairat. Lorsque les Allemands arrivent à Benest, ils installent leur poste de contrôle dans la gare, aujourd'hui disparue. De leur côté, les Français installent leur poste de contrôle au lieu-dit La Forêt, sur la route d'Alloue ; la limite de la zone non occupée se trouvant peu avant le carrefour de la route vers Les Loges. De par cette position complexe, les habitants de Loume bénéficient de deux « privilèges » : ils peuvent obtenir un *ausweis* pour se rendre à Benest - en zone occupée - et à Alloue - en zone non occupée - sans formalités.

Loume est un exemple des libertés prises par les Allemands avec le tracé officiel. Ainsi, entre la gare de Loume et le carrefour de la D740 (Champagne-Mouton - Alloue), il y a deux tracés parallèles. Le tracé officiel suit la ligne de chemin de fer depuis la gare et traverse la D311 et la D740 au niveau du Frény et de la Réchaudie. Puis la ligne contourne l'église de Saint-Coutant pour atteindre le village du Chemin de Saint-Claud près du Bourg Neuf sur la D740. Dans les faits, les Allemands décident de déplacer la ligne de 500m vers l'Est. Concrètement, la ligne ne suit plus la

ligne de chemin de fer mais la route de Loume, ce qui fait disparaître le no man's land dans ce secteur. Pourquoi ce déplacement de tracé ? Avec la réouverture de la ligne de chemin de fer au trafic de marchandises, il aurait été impossible pour les Allemands de circuler en voiture dans cette zone. De quoi leur compliquer la tâche pour la surveillance. En occupant la route de Loume ces difficultés disparaissent. Si ce changement présente un avantage pour les Allemands, il n'en est pas de même pour les Français. Ils ne peuvent plus utiliser la route pour surveiller la zone non occupée et doivent opérer à travers champs et bois. Au-delà des conséquences sur la surveillance de la ligne, ce déplacement a une incidence sur le passage clandestin. Alors qu'ils pensaient être en zone non occupée en traversant la route, certains clandestins se sont heurtés aux troupes allemandes et ont essuyé des tirs. Ce décalage n'a toutefois pas empêché l'activité des passeurs de ligne, qui ont profité des terres en friche du côté des Gélinaux et de Bois-Baron.

Les cahiers de délibérations donnent quelques indications sur la vie quotidienne. Le 9 septembre 1939, le conseil municipal se réunit en conseil extraordinaire pour faire face à l'arrivée de réfugiés mosellans de Kalhausen. À plusieurs reprises, la municipalité gère les coûts liés à leur hébergement et, faute de ressources, utilise la ligne affectée aux fêtes publiques.

Le conseil du 14 juin 1943 instaure la délégation spéciale, instituée par arrêté ministériel du 21 mai 1943 pour destituer les conseillers municipaux élus soupçonnés d'être défavorables au



1. Vue du chevet de l'église de Saint-Coutant.

© CCCL.

2. Secteur couvert par Maxime Delavergne, entre La Manguinerie et Marvaud.

© Carte tirée du livre de M^r et M^{me} Bessaguet, *Maxime, passeur d'étoiles*.

3. Portrait des 10 soldats ayant participé à l'opération Frankton. L'équipe Hasler - Sparks est sur la deuxième ligne, photos 3 et 4 en partant de la gauche.

© Image tirée du documentaire « Opération Frankton, héros sacrifiés », produit par la BBC en 2013, diffusé sur RMC Découverte et accessible sur Dailymotion.

gouvernement de Vichy. Le président de la délégation spéciale est Pierre Alloncle. Avant sa mise en place, le maire et son adjoint ont démissionné et trois conseillers sont décédés.

Le 18 novembre 1943, la délégation spéciale statue sur le démontage des lignes électriques de l'éclairage public et la réquisition du cuivre. Ce démontage est difficile à accepter car il se fait aux frais de la municipalité, alors qu'elle continue de payer son emprunt pour l'électrification. L'éclairage public n'est remis en service que le 1^{er} mars 1946. Il faudra multiplier les démarches pour que la société d'électricité rurale de la Vallée de la Charente remette les fils conducteurs de cuivre (37,5 kg).

La dissolution de la délégation spéciale, le 13 novembre 1944, marque la fin de cette période communale particulière. Le Gouvernement provisoire de la République Française nomme une délégation communale, avec pour président Armand Alloncle. Quant au nouveau conseil municipal, il est installé le 18 mai 1945 et élit comme nouveau maire Armand Alloncle.

SAINT-COUTANT, UNE DES ZONES D'INTERVENTION DES PASSEURS

La commune de Saint-Coutant est liée à la problématique de Loume, évoquée dans le paragraphe précédent. En prenant en compte le tracé modifié, l'église Saint-Coutant se trouve dans la zone occupée. Pour leur part, le cimetière et la mairie se trouvent dans la zone non occupée.

Le poste allemand est installé dans un pré à l'angle de la route de Champagne-Mouton et du

Chemin de Saint-Claud. Le poste français est localisé dans un pré en face du forgeron. Le hameau de la Touche est positionné entre le poste allemand et le poste français.

Tout comme Benest, Saint-Coutant a vu plusieurs passeurs de ligne œuvrer sur son secteur. L'un des passeurs les plus connus est Maxime Delavergne, grâce à l'ouvrage de M^r et M^{me} Bessaguet, *Maxime, passeur d'étoiles*. Il habite la métairie de la Manguinerie (Benest), entourée de bois et uniquement accessible par un chemin de terre. Maxime Delavergne travaille avec René Flaud, boulanger à Ruffec. Ce dernier transporte les clandestins jusqu'à Champagne-Mouton et prévient Maxime qu'un « colis est arrivé ». Ce dernier vient les récupérer et, selon les cas, les héberge ou leur fait passer la ligne dans la foulée. La réussite de son activité passe par une bonne connaissance des lieux et horaires des patrouilles allemandes. Maxime Delavergne a remarqué que les patrouilles venant de Loume et de Saint-Coutant se rejoignent toujours au même endroit et repartent toujours vers leur point de départ entre 11h30 et 12h30. Il profite donc de ce créneau pour faire traverser le no man's land. Si on ne connaît pas le nombre exact de personnes qu'il a aidées, on peut raisonnablement penser que Maxime Delavergne en a accompagné plusieurs dizaines.

L'histoire de Saint-Coutant est liée à l'opération Frankton ou « coque de noix ». En 1942, le blocus mis en place par l'Angleterre puis les États-Unis - aussi connu sous le nom de guerre économique -



ne porte pas ses fruits et l'Allemagne dispose toujours de ressources pour poursuivre son effort de guerre. Le port de Bordeaux est utilisé par un grand nombre de navires allemands « forceurs de blocus », qui ramènent des marchandises d'Extrême Orient et d'Asie. Winston Churchill s'émeut de cette situation et met en place avec lord Louis Mountbatten une mission commando : l'opération Frankton ou « coque de noix ». Cette mission a un objectif audacieux : transporter en sous-marin et débarquer six kayaks à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. Les kayaks doivent ensuite remonter l'estuaire de nuit jusqu'au port de Bordeaux pour poser des mines sur les navires et cargos présents. Une fois la mission accomplie, les membres de l'opération doivent rejoindre Ruffec, pour être pris en charge par la Résistance et rapatriés à Londres.

L'opération Frankton est lancée le 7 décembre 1942. Dans la soirée, le sous-marin britannique HMS TUNA met à l'eau cinq kayaks au large de Montalivet (le 6^{ème} est endommagé à la mise en eau). Sur les cinq kayaks restants seuls deux atteindront leur but : un disparaît en passant des remous, un chavire, un est séparé du groupe et porté disparu. Les kayaks Catfish (équipe Hasler - Sparks) et Crayfish (équipe Laver - Mills) mettent plusieurs jours à rejoindre le port de Bordeaux, en se cachant le jour et en naviguant la nuit. Le 11 décembre 1942, ils arrivent à Bassens et accomplissent leur mission vers 21h en endommageant sévèrement quatre navires : Tannenfel, Dresden, Alabama, Portland. Une fois la mission accomplie, les deux équipes détruisent les kayaks et entament une marche de 160 km en

zone occupée pour rejoindre Ruffec. Pour ne pas être repérées, elles voyagent de nuit et séparément. Le 14 décembre 1942, l'équipe Laver - Mills est repérée et arrêtée. Bien que vêtus de leur uniforme britannique, les deux hommes sont considérés comme des terroristes et fusillés à Paris en mars 1943. Après sept jours de marche, frigorifiée et affamée, l'équipe Hasler - Sparks arrive à Saint-Même-les-Carrières en Charente. Les deux hommes sont pris en charge par la famille Pasquereau de Saint-Preuil, liée à la Résistance. Ils atteignent Ruffec le 18 décembre 1942. Arrivés à l'hôtel-restaurant La Toque Blanche ils sont recueillis par la patronne M^{me} Mandinaud. Le soir-même René Flaud les prend en charge et les dépose dans un bois près de Benest, où un passeur les conduit à la ferme d'Armand Dubreuille, située au Marvaud à Saint-Coutant. M^r Dubreuille fait partie du réseau Marie-Claire, mis en place par la comtesse de Milleville Marie Lindell et spécialisé dans le rapatriement des soldats britanniques en Grande-Bretagne. Ils restent cachés dans la grange quarante-deux jours, jusqu'à ce que le fils de Marie Lindell, Maurice de Milleville, vienne les chercher. Ils partent à Roumazières en vélo et prennent le train jusqu'à Limoges puis jusqu'à Lyon où les attend Marie Lindell. À partir de Lyon, les deux hommes poursuivent un périple qui les conduit à Perpignan, au consulat britannique de Barcelone puis à Gibraltar avant de rentrer en Angleterre. Ils sont les seuls survivants du commando. Cet épisode, très connu Outre Atlantique, l'est beaucoup moins en France. Il y a quelques années, une plaque a été apposée sur



1. À Marvaud, l'association « Frankton Souvenir » a apposé il y a quelques années une plaque commémorative sur la maison d'habitation associée à la grange qui a servi de refuge à Hasler et Sparks.
© CCCL.

2. Dessin du poste français au niveau du Bourg Neuf, point de passage officiel de la ligne sur la commune de Vieux-Cérier.

© Document fourni par la fille de M^{me} Dubreuil, commune de Vieux Cérier.

la maison d'habitation du Marvaud par l'association « Frankton souvenir » pour témoigner de cet épisode.

VIEUX-CÉRIER, POINT DE PASSAGE OFFICIEL DE LA LIGNE

Si la ligne de démarcation est jalonnée de postes de contrôle, il n'existe que six points de passage officiels en Charente, dont Vieux-Cérier. Le point de passage officiel est localisé, pour le poste allemand, au Chemin de Saint-Claud et, pour le poste français, au bourg Neuf. Depuis la route Alloue - Champagne-Mouton (D740), la ligne longe plus ou moins la route qui mène au bourg de Vieux-Cérier. Elle coupe la route Champagne-Mouton - Chez Ravard (D342) au lieu-dit Chez Pasquet, où on trouve des postes de contrôle. Les postes allemands et français sont seulement à quelques dizaines de mètres l'un de l'autre. Puis elle descend au sud et passe entre Le Grand Madiou et Parzac. Ce tracé coupe la commune en deux et place le bourg de Vieux-Cérier en zone non occupée. De ce fait, la partie de Vieux-Cérier située en zone occupée est rattachée à la commune de Champagne-Mouton par délibération du 8 juillet 1943. Ce rattachement concerne les lieux-dits Chemin de Saint-Claud, la Roche, Chez Gery et la Garnerie.

Les cahiers de délibérations n'évoquent pas concrètement cette période, comme l'arrivée des douaniers français au printemps 1941. Pourtant, ils arrivent dans les chefs-lieux des communes avec femmes et enfants et les maires ont pour tâche de leur trouver un logement. Au Vieux-

Cérier, ils ont à priori occupé une maison proche de la mairie, mais on ne peut être plus précis.

La seule délibération connue en lien avec la Seconde Guerre Mondiale date du 31 octobre 1945. Elle mentionne une circulaire du sous-préfet du 15 octobre 1945 qui permet d'employer de la main d'œuvre allemande pour réaliser des travaux dits urgents. Les travaux concernés sont l'entretien, la réfection des chemins ruraux, l'extraction de pierre pour l'empierrement des chemins. Vieux-Cérier utilise cette main d'œuvre pour construire le chemin vicinal partant de la limite de Turgon, passant par les Courades et rejoignant le bourg en suivant le chemin existant.

En 2012, la Charente Libre a publié le témoignage d'une habitante de la commune, Paulette Desset. Un témoignage n'est pas une source historique en tant que tel mais il peut apporter des éléments quant à l'état d'esprit de la population à cette période. Ainsi, quand les Allemands occupent le bourg une quinzaine de jours en juin 1940, sa mère lui interdit de manger les chocolats qu'ils offrent.

Elle raconte également que son frère fait le facteur pour la Résistance. Un jour d'hiver, alors qu'il aperçoit une patrouille allemande, il a juste le temps de jeter les courriers dans la neige avant d'être amené au poste de contrôle. Il est finalement libéré, faute de preuves.

Enfin, un jour où elle veut accompagner sa mère au marché de Champagne-Mouton, elle n'est pas autorisée à franchir la ligne car elle est trop jeune et ne possède pas de papiers. Elle se réfugie dans une ferme voisine pour attendre le retour de sa



mère. Cette dernière, malgré son laissez-passer, a dû subir une fouille au corps.

CHAMPAGNE-MOUTON, QUAND LE LIEN LIGNE-MAQUIS IMPACTE LA VIE QUOTIDIENNE

À l'origine, le tracé de la ligne de démarcation met Champagne-Mouton en zone non occupée. Finalement, la commune est en zone occupée. Les informations fournies par M^{me} Dupuy, professeure d'histoire à la retraite et habitante de la commune, nous éclairent sur l'arrivée des Allemands à Champagne-Mouton le 24 juin 1940. Ils échangent des tirs avec les troupes françaises vers la route de Benest et un soldat français est tué. Les soldats capturés sont regroupés sur la place de l'église. Certaines sources mentionnent leur envoi au camp d'internement de Charroux le 25 juin, d'autres leur libération, sans plus de certitudes.

À leur arrivée, les Allemands se déploient dans un champ aujourd'hui occupé par le collège de l'Argentor et un lotissement. Ils installent leur matériel sur le champ de foire et réquisitionnent plusieurs bâtiments du bourg. Les officiers s'installent dans les maisons bourgeoises ou « neuves ». Ainsi, la maison de M^{me} Carré, la directrice de l'école, abrite l'état major ; la grande maison proche de l'église - le long de la rue qui mène au monument aux morts - devient le mess des officiers ; on signale un officier allemand dans la maison du garagiste M^r Pelladeau. Les dépendances de la maison Duvignaud, hôtel particulier dans la Grand Rue, sont transformées en dortoirs. La *Kommandantur* prend position à

l'hôtel de France (maison à l'angle de la D740 et de la route de Vieux-Cérier). Les bureaux occupent les écoles primaires qui déménagent à la Ressource. Durant cette période, la *Kommandantur* va siéger dans d'autres bâtiments : chez le garagiste, à l'hôtel du cheval blanc (face à la poste actuelle) et dans une maison sur la place des anciennes halles. Cette omniprésence a un objectif : éviter la formation de poches de résistance. Elle n'empêche pourtant pas la mise en place de circuits de passeurs. Ainsi, l'abbé Garin de Champagne-Mouton fait partie d'une « chaîne catholique » avec l'abbé Guillon (Pleuville, Charroux) et l'abbé Ducouret (Tusson). L'abbé Garin est lié au secrétaire de police M^r Beaudet pour passer du courrier en moto.

Au cours de ces années, les Allemands ont une attitude ambivalente avec les habitants. Ils sont courtois et payent les produits qu'ils prennent aux commerçants. Ils donnent également des spectacles sur une scène montée dans le jardin de la maison Duvignaud. Mais cette courtoisie est de façade et ils savent rappeler en cas de besoin qu'ils occupent le territoire.

Les événements s'enchaînent à partir de janvier 1944. Les Allemands recensent plusieurs « agressions à main armée » dans une zone délimitée par les communes de Champagne-Mouton, Ruffec, Mansle et Cellefrouin. En réaction ils effectuent des opérations de contrôle qui aboutissent aux arrestations de France Servant (07.02.1944), de sa mère Eugénie Servant et de Maurice Jacquet (09.02.1944) pour hébergement et fournitures à des illégaux



1. Vue ancienne de l'intersection entre la D740 et la route de Vieux-Cérier, où s'est installée au départ la Kommandantur.

© Collection privée.

2. Planches de bois aux couleurs de l'Allemagne nazie conservées par les propriétaires de la maison située au 1 Grand Rue. Assemblées, ces planches faisaient office de portail. Une guérite se trouvait devant la maison pour contrôler les arrivées dans le village.

© CCCL.

3. Impacts de balles visibles sur la maison qui fait face à la maison bourgeoise de La Ressource.

© CCCL.

(groupe implanté à Négret - Carmagnacs).

En juin 1944, les commandants Gary et Auger du maquis Foch assurent des liaisons avec les groupes environnants, dont celui de Pasquet, Buret et Wachetot à Champagne-Mouton.

Le mois de juillet marque un tournant. Selon le rapport de l'IAN du 16 juillet, les Allemands identifient la zone Charroux - Confolens - Chasseneuil - Champagne-Mouton à une zone terroriste à nettoyer. Depuis le Débarquement, beaucoup de jeunes gens prennent le maquis et la place du champ de foire est un lieu de regroupement. Le 17 juillet au matin, des groupes d'allemands et de miliciens encerclent le quartier de la gare. À cette date, on signale des combats dans la région de Mansle. Le 20 juillet, huit cents soldats allemands installent un camp avec fossés, barbelés et chevaux de frise. Cette concentration de troupes s'accroît le 23 juillet ; certains auteurs l'estiment à 2 400 hommes mais cette donnée est invérifiable. Elle fait redouter une attaque imminente au maquis Foch, dont le quartier général est basé à Lhoumède (Alloue). Le 25 juillet, des colonnes allemandes investissent le village à l'heure du repas. Des soldats font monter le maire M^r Chadouteau dans un véhicule blindé et sillonnent les rues pour emmener les hommes de 14 à 75 ans vers la place de l'église. Tandis que les hommes sont regroupés dans la cour du presbytère, les femmes et les enfants se cachent dans les caves, les cours et les jardins. Après de longues discussions, M^r Chadouteau explique aux Allemands que le village n'est pas un repère de

terroristes et ces derniers relâchent les hommes. Ils vont néanmoins fortifier le quartier de l'école en installant des barbelés, des canons et des mitrailleuses. Ce camp retranché reste en place jusqu'au 14 août et sert de base aux attaques d'Ambernac et de Chabanais. Si aucun habitant n'est tué ce jour-là, deux personnes vont néanmoins mourir. L'une d'elle est un marchand de bestiaux du Bouchage qui souhaite rentrer chez lui et est abattu sans sommation.

Le 27 juillet, jour des combats d'Ambernac, l'arrière garde allemande se rend à Champagne-Mouton. Elle gare un camion bâché contenant des corps dans la cour des écoles et oblige le maire à venir saluer le corps d'un officier. Il doit de nouveau défendre les habitants pour éviter des fusillades d'otages en représailles.

Le 30 juillet, la garnison allemande quitte le village pour rejoindre Alloue et Confolens à l'Est, Condac à l'Ouest pour y installer son camp.

Si les Allemands ne cantonnent plus à Champagne-Mouton, ils reviennent plusieurs fois au début du mois d'août. Le 1^{er} août, après la bataille de Chabanais, ils s'y replient avec leurs morts et leurs blessés. Le 3 août, des Allemands de la colonne rapide 608 et des miliciens se rassemblent dans des camions bâchés sur la place du champ de foire pour mener une action contre le bois de Charroux, à la demande du général Gallemkamp du LXXX.AK de Poitiers. Toujours en août, une escarmouche éclate entre les troupes allemandes venant de Ruffec et un groupe de maquisards au niveau du Toulat, sur la route de Vieux-Ruffec. Les Allemands reviennent



quelques jours plus tard pour arrêter les maquisards. Les fermiers nient la présence du maquis mais ils sont arrêtés et amenés devant le Café de la Paix pour être exécutés. Ils doivent leur salut au maire. La ferme est brûlée.

L'évènement marquant du mois d'août est l'attaque de la Ressource. On trouve dans ce lieu-dit une grande maison bourgeoise. Pendant la guerre, elle accueille d'abord les écoles primaires puis, de mai 1943 à juin 1945, un centre d'enfants réfugiés de La Rochelle. Ces enfants issus de milieux catholiques ont été amenés par une femme catholique M^{me} Carpentier. Du 21 au 22 août 1944, un groupe de maquisards prend position dans le verger situé derrière la maison, en surplomb. Ce dernier échange des tirs avec des troupes allemandes sur la route. En réponse, les Allemands braquent une mitrailleuse sur la maison. Pendant ce temps, ils fouillent les dortoirs, les réfectoires et les cuisines à la recherche des maquisards sans résultat. Au final, les Allemands quittent les lieux sans représailles sur les occupants de la maison. Pour anecdote, des soldats hindous faits prisonniers étaient incorporés aux troupes allemandes. De cet affrontement subsistent des impacts de balles - tirs de maquisards - sur la façade de la maison qui fait face à la demeure.

QUELLE VALORISATION POUR UN ÉPISODE HISTORIQUE DOULOUREUX MAIS NÉCESSAIRE AU DEVOIR DE MÉMOIRE ?

La ligne de démarcation est un épisode douloureux de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale. Limité dans le temps et dans l'espace, il a marqué durablement les esprits et la vie des Français, au-delà de la guerre. La tentation a donc été grande d'oublier cet épisode, facilitée par le fait que la ligne a laissé peu de traces tangibles dans le paysage en France – et aucune en Charente Limousine.

Pourtant, la ligne de démarcation est une composante du conflit mondial ; elle doit donc être connue, enseignée et mise en avant. Le projet de signalétique porté par l'ONAC section Charente est une première étape nécessaire à ce devoir de mémoire. Elle ne peut toutefois être la seule. En cela, le projet mémoriel de la Communauté de communes de Charente Limousine peut apporter une dimension supplémentaire. En inventoriant ce patrimoine mémoriel, en travaillant à des actions de valorisation accessibles à tous les publics, il permet de rendre visible – de garder vivant – ce qui ne l'est plus. Avec la volonté de lutter contre des fléaux du temps : l'intolérance et le négationnisme.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE



 Périimètre du Pays d'Art et d'Histoire du Confolentais

* Tracé estimatif

LA LIGNE DE DÉMARCATIION DANS LE CONFOLENTAIS

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA LIGNE DE DÉMARCATIION DANS LE CONFOLENTAIS ET EN CHARENTE LIMOUSINE (liste non exhaustive) :

- Francis CORDET, *Carnets de guerre en Charente*, 2004.
- Christian GENET, Louis MOREAU, *Les deux Charentes sous l'Occupation et la Résistance*, 1987.
- Christian GENET, *La Libération des deux Charentes. Soldats en sabots*, 1985.
- Joël GIRAUD, *Les Confolentais dans la Seconde Guerre Mondiale*, Éditions La Péruse, 1994.
- Jacques FARISY, *La ligne de démarcation dans le département de la Charente 1940 - 1943*, Geste Éditions, 2004.
- Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) – sections Charente et Vienne, *La ligne de démarcation dans les départements de la Charente et de la Vienne, juin 1940 – mars 1943*, 2012.
- Service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) de la Charente, *Suivre la ligne de démarcation en Charente*, 2016.

ACCUEIL & INFORMATIONS

Office de Tourisme de Charente Limousine - 8 rue Fontaine des jardins - 16 500 Confolens

<http://www.tourisme-charentelimousine.fr/>

Tél. 05 45 84 22 22

« ELLE SE VOULAIT UN MUR INFRANCHISSABLE COMME CELUI D'UNE PRISON, QU'ON NE POUVAIT TRAVERSER QU'À DES PORTES DÉTERMINÉES, CADENASSÉES PAR LES ALLEMANDS (...) MAIS ELLE ÉTAIT AUSSI UNE PASSOIRE À GROS TROUS À TRAVERS LESQUELS S'INFILTRÈRENT DES MILLIERS DE CLANDESTINS. »

Jacques FARISY, conclusion du livre *La ligne de démarcation dans le département de la Charente 1940-1943*, Geste Éditions, 2004, p.173

Laissez-vous conter le Confolentais, Pays d'art et d'histoire...

... en compagnie de guides conférenciers agréés par le ministère de la Culture. Ils connaissent parfaitement le territoire et vous donnent des clés de lecture pour comprendre un bâtiment, un paysage, une ville et un village au fil des quartiers.

Le Confolentais (en Charente Limousine) appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

La Direction Générale des Patrimoines, au sein du ministère de la Culture attribue le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des animateurs de l'architecture et du patrimoine et des guides conférenciers, ainsi que la qualité de leurs actions. De l'architecture aux paysages, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 204 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

Le service Patrimoine

Le service Patrimoine anime la convention « Pays d'art et d'histoire » signée entre la Communauté de communes de Charente Limousine et le ministère de la Culture. Il organise diverses animations pour découvrir et valoriser le patrimoine du territoire auprès de ses habitants et des visiteurs. Il se tient à la disposition des communes et des structures locales pour tout projet.

À proximité

Dans la Région Nouvelle Aquitaine : les villes de Bayonne, Bergerac, Bordeaux, Cognac, Dax, La Réole, Limoges, Pau, Périgueux, Rochefort, Royan, Saintes, Sarlat, Thouars ; les pays de GrandAngoulême, du Grand Châtelleraut, de Grand Poitiers, du Grand Villeneuvois, des Hautes Terres Corrésiennes et Ventadour, de l'Île de Ré, du Mellois en Poitou, des Monts et Barrages, de Parthenay-Gâtine, des Pyrénées béarnaises, de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, Vézère et Ardoise, de Vienne et Gartempe.

Pour tout renseignement

Service Pays d'art et d'histoire
Communauté de communes de
Charente Limousine
8 rue Fontaine des jardins
16 500 Confolens
Tel : 05.45.84.14.08.
celine.deveza@charente-limousine.fr
Office de tourisme de Charente
Limousine - 8 rue Fontaine des jardins -
16 500 Confolens
Tel : 05.45.84.22.22.
tourisme@charente-limousine.fr
Textes : C. Deveza, 2021, relecture B. Savy,
M-C. Dupuy, réédition 2025.
Conception : Pays d'art et d'histoire, CCCL.
Remerciements à Benoît Savy, historien,
pour son aide précieuse et à Marie-Claude
Dupuy pour ses compléments ouest
confolentais.

Conception graphique

DES SIGNES studio
Muchir DescLOUDS 2015
Impression
IGE Edigraphic

Cette brochure a été réalisée grâce aux contenus du cycle de visite proposé au printemps 2018 ; et à l'inventaire du patrimoine, mené entre 2003 et 2006 par la Communauté de Communes du Confolentais et le service de l'inventaire général du patrimoine culturel de la Région Nouvelle Aquitaine.



Direction régionale
des Affaires culturelles
de Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

